

Règlement relatif aux retours AstraZeneca pour grossistes

1. **Marchandise livrée par erreur par Alloga**

La marchandise livrée par erreur par Alloga est créditée au client aux prix facturés si les produits sont retournés dans un état irréprochable et dans un délai de **10 jours à compter de la date de livraison**. Transport de retour des marchandises, voir point 3 ci-après.

2. **Marchandise commandée par erreur ou en excès par le client**

La marchandise commandée par erreur ou en excès est créditée au client aux prix facturés si les produits sont retournés dans un état irréprochable et dans un délai de **10 jours à compter de la date de livraison**. **Les produits réfrigérés ne peuvent pas être retournés**. Transport de retour des marchandises, voir point 3 ci-après.

3. **Transport de retour des marchandises chez Alloga (en cas de marchandises livrées ou commandées par erreur)**

Les retours doivent impérativement être annoncés chez Alloga (kundenservice@alloga.ch; 058 851 47 47) afin qu'ils puissent être retournés conformément à la réglementation GDP.

Une confirmation du respect des conditions de stockage et une copie du bulletin de livraison doivent être jointes à chaque retour. Les retours deviennent la propriété d'AstraZeneca dès leur remise à l'entreprise de transport.

ASSOCIATED DOCUMENT FOR SOP 0024 GDP

Règlement relatif aux retours valable à compter du 1^{er} novembre 2025 (remplace la version du 1^{er} juin 2025)

4. Marchandise endommagée lors du transport

Les dommages dus au transport doivent être communiqués par écrit au service à la clientèle d'Alloga dans les 5 jours suivant la livraison (joindre une photo). La marchandise endommagée lors du transport est remplacée gratuitement si la marchandise endommagée est retournée **dans un délai de 10 jours à compter de la date de livraison**. Le retour se fait par courrier, aux frais d'Alloga. Les produits retournés deviennent la propriété d'AstraZeneca dès leur arrivée chez Alloga.

Adresse de retour pour la marchandise endommagée :

Alloga SA
Service de retours
Buchmattstrasse 10
3401 Burgdorf

5. Produits périmés ou plus nécessaires

La marchandise retournée par courrier avant la date de péremption ou au plus tard 3 mois après la date de péremption est remboursé à raison de 50% de la valeur de la marchandise facturée sous la forme d'une livraison de remplacement. Veuillez indiquer les produits souhaités dans la lettre d'accompagnement.

Les produits retournés deviendront la propriété d'AstraZeneca dès leur arrivée chez Alloga ou AstraZeneca.

Adresse de retour pour les produits périmés ou plus nécessaires :

Alloga SA
Service de retours
Buchmattstrasse 10
3401 Burgdorf

6. Produits transférés au nouveau titulaire de l'autorisation / Articles révoqués de l'autorisation

La validité du règlement relatif aux retours change à la date à laquelle AstraZeneca n'est plus titulaire de l'autorisation ou à la date à laquelle l'article a été révoqué de l'autorisation. Les produits transférés ou les articles révoqués de l'autorisation ne seront plus remboursés après la date de transfert ou la date de révocation de l'autorisation de mise sur le marché.

ASSOCIATED DOCUMENT FOR SOP 0024 GDP

Règlement relatif aux retours valable à compter du 1^{er} novembre 2025 (remplace la version du 1^{er} juin 2025)